

## Fiche action n°4 : Parrainage Arpejeh

### Objectifs :

#### ➤ Développer un contact privilégié et personnalisé

L'élève ou l'étudiant-e parrainé-e entretient une relation bilatérale privilégiée avec un-e collaborateur-riche d'employeur membre Arpejeh. Ce parrainage est pour le jeune l'occasion d'avoir un-e interlocuteur-riche extérieur, en complément des contacts qu'il a au sein d'associations, de son école, de son université, etc.

#### ➤ Construire et finaliser son projet professionnel

Ces rencontres permettent de suivre le jeune dans la réalisation de son projet professionnel, de l'accompagner dans son parcours et dans ses choix d'orientation.

Ce suivi est pour le jeune l'occasion de se familiariser avec le monde du travail, affiner sa connaissance des métiers ou secteurs, et de se préparer aux recherches de stage, alternance ou emploi

### Public :

Les élèves de première, de terminale (bac général, technologique ou professionnel) et les étudiant-e-s, en situation de handicap, en cours de formation.

### Profil du parrain/de la marraine :

Le parrain/la marraine est un-e collaborateur-riche d'une entreprise membre Arpejeh, volontaire pour participer à cette démarche d'accompagnement. Chaque collaborateur-riche suit une formation d'une journée pour se former aux techniques du parrainage et de l'accompagnement. Lorsque les binômes sont composés, le métier du/de la collaborateur-riche est dans la mesure du possible en rapport avec le projet professionnel du jeune.

### Forme :

Le parrainage est un engagement sur la durée (un an environ) entre le/la professionnel-le et l'élève ou l'étudiant-e. La première rencontre est formalisée : le jeune, le/la collaborateur-riche et le/la chargé-e de missions Arpejeh se réunissent. Cette rencontre permet de clarifier les engagements de chacun et de définir des modalités de communication (lieu, moyen de communication, horaire) en tenant compte des possibilités/contraintes des deux parties.

La forme des échanges est diverse : par e-mail, par téléphone et des rencontres directes.  
La fréquence de rencontre et d'échange est choisie par le binôme (une rencontre en face à face par mois est toutefois préconisée).

Le rôle du parrain/de la marraine est d'encadrer, conseiller et préparer l'élève ou l'étudiant-e à la construction de son projet professionnel. Il/elle le sensibilise au monde de l'entreprise. Enfin, il/elle le prépare à prendre conscience de ses besoins en termes d'aménagement et d'accompagnement dans un environnement professionnel.

## Contacts :

[www.arpejeh.com](http://www.arpejeh.com)

[contact@arpejeh.com](mailto:contact@arpejeh.com)

01 79 97 28 55



@Arpejeh



Arpejeh